



PROJET PEDAGOGIQUE

Accueil de loisirs Prim'mômes et Go loisirs

Année 2022/2023

"Un accueil de Loisirs est une unité éducative habilitée pour accueillir de manière habituelle et collective des mineurs à l'occasion des Loisirs à l'exclusion des cours et apprentissage particuliers"

Ministère de la jeunesse et des Sports

SOMMAIRE

Préambule	3
La Structure	3
Le projet éducatif de la CCBM	3
Les objectifs pédagogiques	4
Les moyens	9
Le fonctionnement	10
Les rôles	12
Le projet d'activité	14
L'évaluation	17
La sécurité	18
Conclusion	22

PREAMBULE

Elaboré par la directrice de l'accueil de loisirs, ce projet a pour but de définir les orientations pédagogiques de l'équipe de l'accueil de loisirs Prim'momes et Go Loisirs. Nous le considérons comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les enfants. Il est élaboré en lien avec les orientations éducatives définies par la Communauté de Communes du Bocage Mayennais.

C'est un document de travail, et à ce titre un outil de référence pour toute personne travaillant, régulièrement ou occasionnellement sur l'accueil de loisirs. Tout animateur embauché sur l'accueil devra en prendre connaissance et marquer son adhésion.

Ce document est consultable par tous : parents, équipes, partenaires... Il est à demander au centre de loisirs où il est affiché.

LA STRUCTURE

L'accueil de loisirs « Prim'mômes » a pour but d'accueillir à la journée ou demi-journée des enfants de 3 à 12 ans et proposer des activités de loisirs adaptés aux enfants durant les mercredis et les vacances scolaires. Il est ouvert aux enfants du bassin de vie de Gorrion et des communes environnantes.

« Go Loisirs » a pour but d'accueillir à la journée ou demi-journée des enfants à partir de 8 ans et proposer des activités de loisirs sportifs adaptés aux enfants durant les vacances scolaires. Il est ouvert aux enfants du bassin de vie de Gorrion et des communes environnantes.

L'accueil de loisirs « Prim'mômes » et « Go Loisirs » est organisé par la Communauté de Communes du Bocage Mayennais représentée par M. LESTAS Bruno, Président de la CCBM.

L'accueil de loisirs se situe « Rue de la Montée » à Gorrion, Go Loisirs à la salle omnisports « avenue Charles De Gaulle » et au Parc de la Colmont « Avenue de la Colmont » à Gorrion. Il dispose de ses propres locaux mis à disposition par la Mairie de Gorrion. Les locaux répondent aux normes de sécurité et d'hygiène en vigueur.

Coordonnées : Communauté de communes du Bocage Mayennais
Accueil de loisirs Prim'mômes
1 grande rue
53 120 GORRION

Tél : 06.11.23.27.08 / 02.43.04.51.19

LE PROJET EDUCATIF DE LA CCBM

Rechercher le bien-être des enfants et des jeunes, aider à leur épanouissement

- Respecter le rythme de l'enfant
- Offrir des accueils de qualité (avec ou sans hébergement)

Favoriser l'ouverture d'esprit et le développement des connaissances et des compétences de chacun

- Proposer et offrir des activités diversifiées et de qualité
- Favoriser l'accès pour tous aux activités

Dépasser l'individuel au profit du collectif avec la promotion de la notion de citoyenneté

- Impulser une dynamique communautaire
- Optimiser l'utilisation des ressources du territoire
- Mutualiser les offres
- Découvrir les règles élémentaires de la vie en société

Favoriser le développement de l'autonomie du jeune et de l'enfant dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge (capacité d'initiative, de créativité, prise de responsabilité...)

- Faire émerger la démarche de projet chez les jeunes
- Favoriser la prise de responsabilité en réfléchissant sur la nature de la responsabilité et sur les moyens donnés
- Impliquer les enfants et les jeunes dans la vie quotidienne des camps.

Pour réaliser ce projet pédagogique, nous nous sommes appuyés sur les objectifs éducatifs que nous avons déclinés par axe de travail. Ces axes de travail ont été élaborés suites aux questionnements (en italique) qui émanaient des objectifs du projet éducatif.

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

RECHERCHER LE BIEN ETRE DES ENFANTS, AIDER A LEUR EPANOUISSEMENT

Comment faire en sorte que chaque enfant puisse s'exprimer librement et communiquer avec les autres enfants et adultes que se soit par la parole ou les langages non verbaux ?

Comment assurer la sécurité physique et affective de chaque enfant ?

Comment faire que chaque moment de la journée soit synonyme de bien être ?

Comment favoriser la notion de vacances et de repos ?

Axe de travail : Découvrir un milieu différent de celui de l'école

- ✓ Se libérer du rythme habituel, prendre son temps, privilégier un rythme de vie détendu et apaisant. N'oublions pas que le temps des vacances est aussi celui du repos. Beaucoup d'enfants tiennent un rythme effréné durant la période scolaire (garderie, école, alsh, activités sportives...)

- ✓ Aménager les locaux différemment par la mise en place d'une décoration réalisée grâce aux créations des enfants ou des animateurs selon le thème du moment.
- ✓ Laisser l'enfant maître de ses jeux et de son temps en dehors du cadre des horaires imposés par la vie quotidienne

Axe de travail : favoriser l'expression, la communication et les échanges au sein de la collectivité

- ✓ Assurer un accueil personnalisé de chaque enfant en prenant le temps de discuter avec lui et ses parents
- ✓ Un accueil chaleureux et convivial permettra aux parents de se familiariser avec l'équipe d'animation, et d'établir des relations de confiance entre les familles et l'accueil de loisirs. Chaque membre de l'équipe doit aller au-devant des parents pour accueillir l'enfant. Un bonjour de loin ne suffit pas. C'est au personnel de l'équipe de se rendre au-devant des parents et non le contraire.
- ✓ Pour que chacun puisse s'épanouir au sein de l'accueil de loisirs, la règle de base est le respect mutuel. L'enfant respectera l'animateur et la direction et inversement. L'équipe devra donc mettre en place avec les enfants des règles de vie au centre où les valeurs suivantes devront apparaître : respect de soi-même, des autres et du matériel, tolérance, politesse, et justice. Elles seront affichées dans les locaux sous forme d'affiches mais surtout discutées régulièrement en fonction des groupes, des conflits et des situations rencontrées.
- ✓ Les enfants devront pouvoir s'exprimer et donner leur point de vue sur la vie du centre. Les animateurs sont libres de trouver les moyens à mettre en place pour réaliser cet objectif selon l'âge des enfants.
- ✓ Relations avec les parents : le livret d'accueil sera fourni à chaque nouvelle inscription aux parents pour leur présenter l'accueil de loisirs.

Les camps font l'objet de réunion d'information. Mettre en place des moments d'échanges pour établir des relations avec les parents (discussions informelles, moment festifs (spectacle de fin de centre en été par exemple), possibilité d'accompagner sur certaines sorties... De plus « un coin des parents » permet à l'équipe d'animation d'afficher les informations à transmettre aux parents.

Axe de travail : Assurer la sécurité physique et affective des enfants

- ✓ Nous accueillons de jeunes enfants qui peuvent être peu familiarisés à la vie en collectivité. Ayons à l'esprit que la séparation avec la famille peut être source d'angoisse non seulement pour l'enfant mais aussi pour ses parents. L'enfant ne doit pas se sentir abandonné par ses parents. Le climat chaleureux de l'accueil permettra aux parents de se sentir à l'aise et donc de renvoyer à leur enfant une image positive du centre, ce qui facilitera la séparation. La présentation de la structure, du personnel et des règles inhérentes à la vie du centre seront des facteurs déterminants pour une bonne intégration de l'enfant. Il va découvrir un monde inconnu pour lui : l'accueil de loisirs avec d'autres enfants, de nouveaux adultes, de nouveaux lieux, de nouvelles règles de vie. Il est important qu'il puisse se créer des repères : dans le temps, dans l'espace, dans les relations avec les autres.
- ✓ L'accueil de loisirs n'est pas un lieu de performance en termes d'acquisition, mais il doit répondre aux besoins affectifs de l'enfant qui doit s'y sentir en sécurité. L'animateur devra faire preuve de disponibilité, d'une capacité d'écoute, de respect de l'autre et être vigilant.
- ✓ Les animateurs prendront le temps pour individualiser leurs rapports avec les enfants, en cherchant à entamer avec eux des relations de personne à personne, ce qui favorise chez eux

un sentiment de valorisation, de confiance et de sécurité. Pour cela, nous devons respecter le domaine privé même si toutefois connaître le vécu d'un enfant permet de mieux le comprendre.

- ✓ Pour gérer les problèmes liés à la vie collective (disputes, difficultés de partage, souffre-douleur...) les animateurs devront se poser la question de savoir ce qui est juste et faciliter la conciliation. Dans le même ordre d'idée, il est important que l'animateur sache dire aux enfants que lui-même est fatigué et en a assez ...
- ✓ L'enfant a besoin de vivre dans un groupe où sa place est reconnue, où il ne se sent pas mis à l'écart, où il peut avoir de véritables échanges avec l'adulte et les autres enfants. Le fonctionnement en groupe d'âge homogène permet de valoriser les besoins de chacun.
- ✓ Etre en capacité de dispenser les premiers soins d'urgence aux enfants et d'alerter les secours en cas de besoin. Les animateurs sont encouragés à passer une formation de premiers secours.

Axe de travail : respecter le rythme de l'enfant

- ✓ L'équipe d'animation proposera des activités adaptées à l'âge de l'enfant (durée, matériel, possibilité de faire soi-même...)
- ✓ Les plus jeunes peuvent bénéficier d'un véritable temps de sieste après le repas et les plus grands un temps calme (musiques, histoires...)
- ✓ Les animateurs seront vigilants et seront adaptés les activités au niveau de fatigue des enfants.
- ✓ C'est en agissant que l'enfant se construit et apprend à maîtriser son environnement. L'activité est source d'enrichissement mais on ne cherchera pas à faire du « rendement à l'activité », le but étant avant tout que chaque enfant passe du bon temps. Il doit pouvoir avoir des moments pour lui car c'est également dans ces moments qu'il peut par ses propres jeux développer les capacités à s'intégrer au sein du groupe. La vie en collectivité reste fatigante et contraignante. Ainsi l'équipe d'animation proposera des temps informels qui permettront à l'enfant de jouer seul, de jouer avec ses camarades, de ne rien faire, de rêver, de se poser. L'animateur l'accompagne, observe. Il peut proposer sans imposer : une activité, un jeu. Cependant c'est un temps de travail et non un temps de pause pour l'animateur.

FAVORISER L'OUVERTURE D'ESPRIT ET LE DEVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES DE CHACUN

Comment mettre en place auprès des enfants comme des adultes une véritable politique d'éducation à l'environnement dans la vie quotidienne et dans les activités ?

Comment donner aux enfants la liberté de choisir et de pratiquer différents types d'activités axées sur la découverte, le plaisir d'expérimentation et l'imaginaire ?

Axe de travail : faire découvrir à l'enfant ses capacités intellectuelles, artistiques et physiques

- ✓ L'accueil de loisirs a choisi d'articuler les programmes d'animation autour de thèmes riches et ouverts qui structurent les mercredis et les vacances. Chaque période de vacance et chaque

période entre deux vacances (mercredis) sera associée à un thème différent. Les activités seront adaptées aux différentes tranches d'âge.

- ✓ L'activité n'est pas un but en soi, elle est un moyen de se réaliser. Elle permet de se découvrir, de s'exprimer, d'aller vers l'inconnu, de s'ouvrir vers des horizons nouveaux, de créer, d'imaginer et parfois même de se dépasser. Aussi, les activités seront diversifiées : détente, sportives, artistiques, culturelles et toute autre activités pouvant permettre à l'enfant de mieux se connaître, de prendre conscience de ses centres d'intérêts et de ses potentiels.
- ✓ L'animateur par son dynamisme, son enthousiasme, ses compétences, son attention, sa sensibilité, son humour, saura susciter auprès des enfants l'envie de participer aux activités qu'il proposera.
- ✓ Le programme d'activité est conçu par l'équipe d'animation mais reste une proposition. Il n'est pas figé ni exhaustif. Il peut varier en fonction des souhaits des enfants, des opportunités d'animation ou des conditions climatiques.
- ✓ Les enfants choisissent l'activité à laquelle ils souhaitent participer parmi les différentes propositions des animateurs.

Axe de travail : découvrir et respecter les richesses de l'environnement naturel et humain

- ✓ L'accueil de loisirs doit être un lieu de rencontres pour les enfants. En effet, il réunit des enfants de plusieurs écoles privées ou publiques de différentes communes. Il peut donc permettre aux enfants de rencontrer de nouveaux copains, parfois des amitiés y naissent.
- ✓ Favoriser le respect de l'environnement par le biais de différentes activités. Cet objectif se décline en mettant en place auprès des enfants comme des adultes une politique d'éducation à l'environnement dans les activités de la vie de tous les jours (eau, déchets, consommation, alimentation, énergie...). Les activités de découverte de l'environnement seront l'occasion d'apprentissage.
- ✓ L'utilisation de matériaux naturels ou de récupération permet de porter un regard sur des objets considérés comme anodins et inutiles et de briser la consommation d'activités déjà toutes prêtes.

DEPASSER L'INDIVIDUEL AU PROFIT DU COLLECTIF AVEC LA PROMOTION DE LA CITOYENNETE

Comment faire en sorte que les enfants découvrent les ressources de leurs territoires ?

Comment ouvrir l'accueil de loisirs sur l'extérieur et aller à la rencontre des autres ?

Comment permettre à l'enfant de se confronter à son environnement ambiant ?

Comment permettre à chacun de trouver sa place dans un groupe ?

Comment faciliter les prises de décision collective ?

Comment mettre en avant les notions de partage, de solidarité et d'entraide dans la vie quotidienne et dans les activités ?

Axe de travail : S'ouvrir au monde

- ✓ Participer aux activités proposées par les différentes structures de la commune (médiathèque, structures sportives et culturelles...)
- ✓ Maintenir un contact permanent avec les différents intervenants éducatifs (écoles, secteur jeunes...)
- ✓ Faire intervenir des personnes ressources aux compétences particulières (sport, natures, arts...)
- ✓ Découvrir le milieu grâce à des activités spécifiques (jeux de piste, sorties découvertes...)
- ✓ Proposer des sorties variées et originales. Aller à la rencontre des diverses spécificités du milieu et les utiliser comme supports dans différentes activités de découverte
- ✓ Des camps sont organisés chaque été pour un public de 6 à 12 ans. Un projet pédagogique spécifique est attribué à chaque camp.

Axe de travail : Favoriser la socialisation et l'apprentissage de la vie en collectivité

- ✓ Valoriser l'enfant dans ses compétences : proposer des activités ou des tâches de la vie quotidienne dans lesquelles un enfant pourra exploiter ses savoirs ou savoir-faire
- ✓ L'enfant a besoin de vivre dans un groupe restreint, où sa place est reconnue, où il ne se sente pas noyé, où il puisse avoir de véritables échanges avec l'adulte. Ce n'est souvent qu'à partir d'un petit groupe sécurisant que l'enfant pourra être reconnu en tant que personne et aller à la rencontre des autres.
- ✓ Respecter un équilibre entre activités individuelles et activités collectives (par exemple un bricolage à emmener chez soi ou une décoration collective qui décorera l'accueil de loisirs)
- ✓ Etre à l'écoute des souhaits des enfants pour essayer de proposer des projets communs.
- ✓ Lorsqu'un enfant a fini avant les autres, lui proposer d'aider les enfants qui le souhaitent.

FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DE L'AUTONOMIE DE L'ENFANT DANS LE RESPECT DES BESOINS ET DES CARACTERISTIQUES DE CHAQUE AGE

Comment développer l'autonomie de l'enfant à partir de ses capacités actuelles ?

Comment valoriser la prise d'initiative ?

Comment donner à l'enfant la possibilité de grandir à son rythme ?

Comment permettre à l'enfant d'acquérir une indépendance dans ses actes et pensées ?

Axe de travail : Aider l'enfant à devenir autonome et responsable

- ✓ Permettre à l'enfant de faire des choix en fonction de sa maturité et le rendre acteur de ses temps informels
- ✓ L'animateur est en position d'accompagnateur, il guide l'enfant en évitant de faire à sa place. L'enfant doit être encouragé à chaque instant et reconnu dans ses compétences. L'équipe

d'animation doit veiller à ce que l'enfant vive des situations qui le valorise et le mette en avant. Insistons sur une progression lente : il ne s'agit pas de plonger l'enfant brutalement dans le « grand bain de l'autonomie » source d'insécurité tant physique qu'affective, mais bien de l'accompagner.

- ✓ L'équipe d'animation privilégiera les projets conçus et imaginés par les enfants, et leur donnera les moyens de les réaliser.
- ✓ Les enfants participeront aussi aux activités de la vie quotidienne (rangement, service de table, nettoyage...) qui lui permette de ne pas être un simple consommateur.
- ✓ L'équipe d'animation a le souci d'adapter l'aménagement des espaces en fonction de chaque tranche d'âges (taille du mobilier, accessibilité aux matériels et aux jeux...). Aménager des lieux qui favorisent l'action plutôt que l'interdit. De plus le rangement doit être réfléchi de façon à ce qu'il soit simple et identifiable.

LES MOYENS

Les moyens humains

L'équipe se compose :

- **d'une directrice** : Justine RENARD : BP JEPS direction + BAFA + SB + PSE1
- **d'une directrice adjointe (centre de loisirs)** Angélique FONTAINE: BP JEPS direction + BAFA+ PSC1
- **d'un adjoint (go loisirs)** Mickael LABBE: éducateur sportif (BP JEPS)
- **d'animateurs titulaires** : Laura HENRY : BAFA + PSC1
Anne-Sophie BASSIN : BAFA + PSC1
Laurie GARNIER : BAFA + PSC1
Aurore CELESTE
Adeline LEGEARD : BAFA
- **des animateurs vacataires**: Maëva LUCAS, Charlotte GRELLIER, Ines GARNIER, Aron PENLOUP, Laura PERRAULT, Julie GAUMER : BAFA titulaire.

Capucine MERIENNE, Mallory DIVAY : stagiaire BAFA.
- Ainsi que pour Go loisirs : Vincent LECLERCQ, Wendy LAMBROUIN, Jammy DEGASNE et Lola RAVE.

Des animateurs vacataires renforcent l'équipe, si nécessaire, notamment durant les vacances scolaires où les effectifs peuvent être plus importants, pour répondre aux normes d'encadrement définies par DDCSPP :

1 animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans pour les mercredis scolaire

1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans pour les vacances

Les Moyens matériels

Pour le matériel d'activité, nous disposons d'une régie et réserve de matériel fongible ainsi que des jouets, des jeux de société et des jeux extérieurs.

Nous utilisons beaucoup d'objets de récupération et veillons à limiter le gaspillage dans une volonté de sensibilisation à l'environnement.

Ce matériel est renouvelé régulièrement en fonction des besoins, mais aussi des projets d'animation mis en place par les animateurs.

Un véhicule est mis à disposition par la communauté de communes le mercredi pour le transport aux activités sportives.

Le lieu et environnement

Les locaux :

Prim'Mômes

- Une pièce d'accueil (range chaussures, panneau d'affichage, papier administratif...),
- Trois salles d'activité et péricentre,
- Une cour accolée qui permet des activités extérieures,
- Une réserve pour stocker le matériel d'activité,
- Des sanitaires,
- Une salle de motricité (seulement pendant les vacances scolaires),
- Le service de cantine se déroule dans la cantine municipale.

Go Loisirs :

- Un complexe sportif (salle omnisport, de tennis de table...)
- Le parc de loisirs de la Colmont
- Le service de cantine se déroule dans la cantine municipale.

A Gorron :

- Une piscine
- Une base de loisirs
- Une médiathèque
- Un complexe sportif
- Un espace jeu au plan d'eau
- Terrain de foot
- Espace culturel de la Colmont
- Une ludothèque
- Camping

- Un cinéma

Les moyens financiers

Un budget de fonctionnement est alloué annuellement par la CCBM. Il est voté par le conseil de communauté. Il est calculé d'après un budget prévisionnel établi selon les besoins évalués pour les projets d'animation.

LE FONCTIONNEMENT

Les horaires du centre

Les accueils fonctionnent de 8h30 à 17h30.

Pour répondre aux besoins des parents, un péricentre a été mis en place à partir de 7h30 jusqu'à 8h30 et de 17h30 à 19h. Le péricentre est assuré par les animateurs.

Les animateurs arrivent de manière échelonné jusqu'à 9h00 et le soir le départ est aussi échelonné. Un planning déterminé au préalable est affiché à l'accueil de loisirs.

Pendant les vacances scolaires, l'ensemble de l'équipe travaille en moyenne 45 heures par semaine.

Les inscriptions

Les inscriptions se font uniquement via le portail famille. Elles sont prises dans l'ordre d'arrivée.

L'inscription doit se faire au plus tard le lundi (à 12h) pour réserver un mercredi et le vendredi précédent la dernière semaine avant les vacances pour les vacances. Passé ce délai, les enfants sont accueillis dans la limite des places disponibles.

Les absences non signalées 72h ouvrées à l'avance seront facturées ou sans justificatif médical.

Les inscriptions sont obligatoires car elles nous permettent de connaître les effectifs et faciliter l'organisation (recrutement, matériel d'activités, commande des repas...).

Les repas

Les repas sont livrés quotidiennement par l'ESAT de Gorrion. Les menus sont établis par l'ESAT.

La communication

Toutes les informations générales sont sur le site du Bocage Mayennais.

Les plannings d'activités sont affichés à l'accueil de loisirs. De plus des affiches rappelant les sorties sont installés pour éviter les oublis. L'équipe d'animation est à la disposition des parents, pour donner toutes les informations et les renseignements nécessaires.

Les mini camps

Afin de permettre aux enfants de vivre un moment hors du cocon familial, mais en toute confiance pour les parents, deux mini camps sont organisés en été (un pour les 6/8 ans et un pour les 8/11 ans). Des animateurs détachés de l'accueil de loisirs encadrent ces séjours ainsi qu'un directeur pour

l'ensemble des camps de la CCBM. Des activités ludiques et sportives adaptées leurs seront proposés. L'objectif est de permettre de développer l'autonomie des enfants en participant à des tâches quotidiennes pour assurer la vie en collectivité.

Un projet pédagogique pour chaque camp sera rédigé.

Une journée au centre de loisirs et go loisirs

La journée est structurée afin de permettre aux enfants de se construire des repères.

7h30-8h30 : péricentre / 8h30-9h30 : accueil du matin

Ce moment permet à chaque enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver ses copains et les animateurs. L'enfant aura la possibilité entre diverses activités : lire, jouer, dessiner, discuter, ne rien faire... Pendant ce temps d'accueil, les animateurs sont disponibles et à l'écoute de chaque enfant afin de permettre à chacun de prendre ses repères. Chaque parent et enfant seront accueillis, quotidiennement (matin et soir). Ce moment d'écoute entre l'équipe d'animation, l'enfant et sa famille est un moment de transition, où les informations individuelles et collectives pourront être échangées. Départ pour les activités Go loisirs avec les éducateurs sportifs.

7h30-8h00 : petit déjeuner

Déjeuner des enfants (qui le souhaitent fourni par les parents et la boisson par l'accueil de loisirs)

9h15-9h30 : rangement de l'accueil / rassemblement pour l'appel et départ des enfants de go loisirs

9h30-11h15 : activités

Les enfants sont pris en charge par leurs animateurs ou les éducateurs sportifs référents pour participer aux activités prévues (chaque animateur propose son activité)

11h15-11h30 : rangement des activités puis temps informel sur la cour ou à l'intérieur selon conditions météorologiques

11h30 -13h30 : repas pour Prim'Mômes et pour Go loisirs

Les animateurs accompagnent les enfants aux toilettes et vérifient qu'ils se soient lavé les mains. Puis ils se rendent au réfectoire et veillent au bon déroulement du repas. Les animateurs mangent avec les enfants. Les enfants participent au débarrassage de la table. Chacun sera amené à goûter les différents plats.

13h30-14h00 : temps informel

Sieste pour les plus petits (jusqu'à 15h).

14h00-14h20 : temps calmes

Le temps calme se déroule dans la salle d'accueil. Les animateurs proposent des activités calmes de relaxation, lecture, conte, coloriage, jeux de cartes ou activités calmes, écoute de musique...

14h20/14h30 : rangement de l'accueil et rassemblement pour l'appel

14h30/16h00 : activités proposées par les animateurs ou les éducateurs (ou transport aux activités sportives le mercredi)

15h45-16h15 : goûter

Temps de pause dans l'après-midi, tous les enfants et l'équipe d'animation se retrouve dans un climat convivial. Il permet le lien entre le temps d'activité et la fin de la journée.

17h00-18h00 : départ du soir et retour du groupe de Go loisirs

C'est un temps d'accompagnement à la séparation du groupe. C'est le moment de liaison entre le centre de loisirs et la vie de famille. Un animateur doit prendre en charge le fait de faire signer les parents sur la feuille de présence pour signifier que l'enfant a bien été récupéré par la personne responsable de l'enfant.

18h00-19h00 : péricentre

Des activités diverses extérieures (jeux de ballon, basket, tennis...) ou intérieures sont mises en place en fonction de l'effectif d'enfants et d'animateurs encore présents. Les animateurs rangent leur salle respective avant leur départ.

LES ROLES

Le directeur et directeur adjoint

- ✓ Elabore le projet pédagogique et veille à son application
- ✓ Est responsable de la sécurité physique, morale et affective des enfants ; des animateurs et du personnel de service
- ✓ Connaît la réglementation en vigueur pour l'organisation d'un accueil de loisirs sans hébergement
- ✓ Assure la gestion financière, matérielle et administrative
- ✓ A un rôle de formateur auprès de son équipe et des stagiaires qui travaillent sur le centre
- ✓ Assure le suivi et l'évaluation du stage pratique des animateurs stagiaires
- ✓ Assure le lien entre les parents, les enfants, les animateurs, les élus, les partenaires...
- ✓ Est responsable de la structure
- ✓ Dialogue avec les familles
- ✓ Gère les conflits
- ✓ A un rôle décisionnaire
- ✓ Animation de l'équipe
- ✓ A un devoir de réserve et de discrétion

Les animateurs

- ✓ Est responsable de la sécurité physique, morale et affective des enfants qu'il a en charge

- ✓ Prend connaissance du projet pédagogique de l'accueil et en assure son application (le projet pédagogique sert de support au projet d'activité, il pose les bases d'un travail collectif)
- ✓ Est à l'écoute et organise la vie collective (moments formels et informels), en tenant compte des différentes personnalités qui composent le groupe
- ✓ Est dynamique, disponible et ponctuel
- ✓ Accompagne l'enfant, le rassure et le sécurise
- ✓ Veille au respect du matériel et des locaux
- ✓ Elabore des projets d'activités variés et adaptés à son public, leur mise en place et leur rangement
- ✓ Rend compte de ses actes auprès des enfants, des parents, de sa hiérarchie
- ✓ Est une référence pour les enfants et en tant que tel il sert de modèle et devra avoir un comportement en adéquation avec cette responsabilité (vocabulaire, tenue vestimentaire, respect des gens, du milieu, gestion des conflits...)
- ✓ Veille au respect du rythme de l'enfant
- ✓ A l'esprit d'équipe, il communique avec ses collègues, fait circuler l'information
- ✓ Travaille en cohérence avec les autres membres de son équipe
- ✓ A plusieurs cordes à son arc et sait faire face en toutes circonstances
- ✓ Accueille les enfants et les parents
- ✓ Garanti le respect des règles de vie
- ✓ Participe aux réunions de préparation, d'évaluation et de bilan
- ✓ Connaît la réglementation de base en vigueur pour l'organisation d'un accueil de loisirs sans hébergement
- ✓ A un devoir de réserve et de discrétion

La direction et les animateurs doivent avoir en tête que leur responsabilité civile et pénale peut être engagée. Ils doivent donc rester vigilants tout au long du séjour pour que les lois et les règles de sécurité de bases soient scrupuleusement respectées. La sécurité doit être présente dans toutes les activités afin d'assurer la santé morale, affective et physique de l'enfant.

Un livret d'accueil pour les animateurs sera distribué à chaque nouvelle embauche.

L'évaluation des animateurs stagiaires

Les animateurs seront évalués à partir d'une grille d'évaluation, basée sur les critères énoncés ci-dessus. Elle leur sera présentée en début de stage (cf annexes). Un bilan de mi stage sera mis en place (cf annexes).

LE PROJET D'ACTIVITE

Les groupes

Nous avons adopté un fonctionnement par groupe afin de respecter le développement physique et intellectuel des enfants :

- ✓ Les petits (maternelle) : 3-5 ans (Prim'mômes)
- ✓ Les grands (primaire) : 6-12 ans (Prim'mômes)
- ✓ Go loisirs : plus de 8 ans

Les animateurs mettront en place des projets d'animation spécifiques à leur groupe, des projets répondant aux besoins éducatifs, aux attentes et aux capacités des enfants du groupe.

Cette démarche permet dans un premier temps de connaître les enfants, pour les plus petits de les sécuriser, de leur apprendre la collectivité à leur rythme et d'adapter les activités à chacune des tranches d'âges.

Pour se faire, les animateurs rassemblent les enfants et proposent chacun son activité. Les enfants s'inscrivent en levant la main, les animateurs doivent veiller cependant à respecter le taux d'encadrement dans chacun de leur groupe.

D'ailleurs en cas d'effectif réduit d'enfants, les animateurs proposent généralement une seule activité.

Les thèmes

Des projets d'animation différents seront mis en place entre chaque période de vacances et sur chaque vacance. Les thèmes développés permettront aux enfants de s'évader, de traverser des univers fantastiques ou magiques, de découvrir le monde.

Un thème commun à tout le centre sera développé et décliné en activités spécifiques, adaptées à chaque tranche d'âges. Un grand jeu sera proposé pour chaque période de vacances sur le thème convenu ainsi qu'une sortie.

Ce grand jeu sera préparé par les animateurs d'un groupe, groupe différent à chaque fois.

Les journées seront rythmées par des temps d'activités, de repas et des temps de pause.

Les animateurs seront vigilants quant au respect du rythme de l'enfant en adaptant les activités à leur niveau de fatigue. Les activités proposées seront adaptées à l'âge des enfants et devront être suffisamment variées et organisées de manière à répondre aux besoins des enfants Elles viseront à stimuler la créativité individuelle et collective, la découverte, l'initiative, la curiosité de l'enfant.

Le Projet d'Activité

Les bonnes questions à se poser avant de mettre en place une activité :

- ✓ La finalité de l'activité (pourquoi je fais cette activité ?)

- ✓ L'intérêt pour les enfants (avant de commencer, est-ce intéressant pour eux de participer à ce projet ?)
- ✓ Le nom de l'activité (trouver un nom sympa plutôt que "pâte à sel" ou "perles").
- ✓ Le nombre d'enfants concernés (le projet sera différent selon le nombre).
- ✓ L'adaptation à l'âge des enfants (prendre en compte leurs besoins, leurs envies selon leurs possibilités).
- ✓ Le lieu (dedans, dehors)
- ✓ La durée (15 minutes, 1 heure, 1 journée, etc. ?).
- ✓ L'installation (sa durée et le lieu de cette préparation, de cette mise en place).
- ✓ La sensibilisation (elle n'est pas obligatoire mais elle permet aux enfants de se mettre dans l'ambiance, donc de réaliser une activité qui les motivera plus)
- ✓ Le matériel nécessaire (ballons, ciseaux, peinture...).
- ✓ Prévoir le déroulement et le contenu de l'activité.
- ✓ Respecter le rythme des enfants (en fonction de l'âge, de la fatigue, etc.).
- ✓ Prévoir le temps de rangement (l'activité se termine après le rangement).
- ✓ Prévoir un déroulement en sécurité (trouver un endroit sûr, prévoir une trousse de secours, prévoir des temps de repos, etc.).
- ✓ Nombre d'animateur

Les activités

L'activité est un puissant élément pour le développement de l'individu. C'est par l'agir que l'enfant va se construire, apprendre à maîtriser son environnement. Nous favoriserons une démarche de projet et tenterons d'inscrire les activités dans un enchaînement afin de leur donner du sens. De plus, notre programme n'est pas figé et si les enfants sont demandeurs et proposent des idées nouvelles, l'équipe d'animation devra savoir s'adapter.

- ✓ **L'activité manuelle permet le développement personnel de l'enfant et également celui de son imagination. L'enfant est toujours très fier de montrer sa fabrication à ses parents.** Une activité manuelle se prépare en amont, l'animateur doit préparer son matériel et l'espace nécessaire, dans la mesure du possible : présenter un modèle aux enfants. L'animateur fait participer les enfants au rangement. Le rangement fait partie intégrante de l'activité. L'animateur saura susciter l'intérêt du plus grand nombre, en éveillant la curiosité et en provoquant l'envie de faire, de jouer. Durant l'activité, l'animateur devra observer les enfants, être à l'écoute, faire avec eux sans faire à leur place, soutenir la motivation, évaluer.
- ✓ **Les activités sportives et physiques** qui placent l'enfant dans une situation de prise d'initiative (règle du jeu, arbitrage, découverte de l'activité...). Cela permet aussi de

développer le sens du « bouger pour sa santé » et permettent l'épanouissement de chaque individu dans un groupe durant un jeu collectif.

- ✓ **Les activités de découvertes** (sorties, visites...) permettent aux enfants de découvrir des choses nouvelles et de s'enrichir
- ✓ **Les activités événementielles** (anniversaire...) permettent de renforcer l'individu dans le groupe et de se retrouver pour des moments conviviaux.
- ✓ **Les temps informels** Les temps informels permettent à l'enfant de jouer seul, de jouer avec ses camarades, de ne rien faire, de rêver, de se poser. L'animateur accompagne l'enfant, il observe. Il peut proposer, sans imposer : une activité, un jeu.
- ✓ **Les jeux sous ses différentes formes (sportifs, d'équipes, de société, de constructions...) sont très appréciés des enfants. Ils correspondent souvent à des moments forts dans leur journée.** Le jeu permet à l'enfant de :
 - Travailler et découvrir par le plaisir.
 - Découvrir et s'ouvrir au monde et aux autres.
 - Apprendre à gérer et dépasser les tensions liées à la socialisation et à ses frustrations.
 - Le jeu permet à l'enfant de se socialiser.
 - Inventer, créer, transformer
 - Travailler la concentration.
 - Organiser sa pensée et son intelligence
 - Apprendre à respecter des règles, les autres, on se confronte, on gagne, on perd

Il existe toute sorte de jeux, tous sont bons pour le développement de l'enfant. Chaque jeu permet à l'enfant de travailler et de mettre en œuvre des compétences différentes. Plus les jeux sont variés plus ils sont profitables à l'enfant.

EVALUATION

Réunions d'équipe

L'équipe d'animation se réunit au moins une fois à la fin de chaque période (fin de chaque période de vacances et fin de chaque période de mercredis entre les vacances).

Ces réunions ont pour but :

- D'analyser notre travail et nous pourrions être amené à faire des changements dans le fonctionnement
- De mettre en place de nouveaux projets
- D'échanger sur les enfants

- D'échanger sur les points positifs et négatifs (cf annexe grille évaluation)

Un projet n'est jamais figé. Des bilans réguliers nous permettront de réajuster nos actions pour répondre, au plus juste, aux besoins des enfants.

Des réunions de régulation pourront, également, être mises en place, à la demande de chacun des membres de l'équipe, si nécessaire.

Critères et outils d'évaluation

Les critères :

- ↳ Quantitatifs : fréquentation, régularité, participation aux activités...
- ↳ Qualitatifs : retour des enfants, évolution de l'enfant, relation au sein du groupe et de l'équipe d'animation, intégration des règles de vie...

Les outils

- Grille d'évaluation (cf annexes)
- Possible de mettre en place un questionnaire qualitatif familles et enfants en fin d'année
- Il est difficile de trouver des outils qui permettent de mesurer l'impact de nos interventions et la réalisation de nos objectifs si ce n'est qu'à travers le retour des parents, des enfants, des animateurs. La synthèse des réponses nous permet de cibler les points de satisfaction et de prendre en compte les éventuelles problématiques.

SECURITE (rappels sur la réglementation)

Ne jamais laisser un enfant, en dehors de la présence d'un animateur.

Numéros d'urgence

- SAMU : **15**
- POMPIERS : **18**
- POLICE SECOURS : **17**
- GENDARMERIE : **02.43.08.61.17**
- CENTRE ANTI POISON : **02.99.59.22.22**
- ENFANCE EN DANGER **119**

Départ des enfants

Faire signer les parents sur le registre de sortie avant que ces derniers et les personnes autorisées à venir chercher les enfants ne les récupère :

Se référer aux fiches de renseignement des enfants et aux autorisations de sorti.

Les soins aux enfants

En cas de blessure bénigne :

1. Se laver les mains
2. Mettre des gants
3. Désinfecter la blessure
4. Protéger avec un pansement
5. Noter l'intervention dans le cahier d'infirmier (important, permet le suivi en cas de surinfection)
6. Le signaler aux parents le soir

En cas de saignement de nez :

1. Asseoir l'enfant
2. Faire un point de compression (appuyer fortement à la racine du nez) la tête penchée en avant
3. Mettre l'enfant au repos
4. Si le saignement est important, prévenir le **SAMU 15**
5. Prévenir les parents
6. Noter dans le cahier d'infirmier

Toute intervention doit être notée dans le cahier d'infirmier. Cela permet un suivi en cas de complication.

En cas de choc, coup :

1. Asseoir l'enfant
2. Poser un coussin réfrigérant ou un sac de glace entouré d'un linge propre
3. Si le choc est à la tête, surveillance régulière dans la journée (impératif de prévenir les parents). Si perte de connaissance, trouble de conscience, vomissements, difficulté de langage, appeler le 15.

Pour toutes autres situations, une documentation sur les gestes de premiers soins et d'urgence est disponible à l'accueil de loisirs (rangé avec les pharmacies).

**Rassurer, isoler,
Ne pas minimiser,
Ne pas dramatiser
Penser à informer les parents**

Les sorties

Laisser une copie de la liste des enfants qui sortent à l'accueil de loisirs,

Indiquer sur le portail le nombre d'enfants, le nombre d'animateurs, la destination et les horaires (départ-retour). En été, il sera demandé en plus aux animateurs de remplir la fiche de sortie.

Emmener les fiches de renseignements des enfants

Prendre une trousse à pharmacie (dont on a vérifié le contenu)

Compter régulièrement les enfants (au minimum à la sortie de l'accueil de loisirs et à l'arrivée dans le lieu de destination).

Transport

↳ Car :

- Désigner un responsable de convoi
- Compter les enfants et les animateurs avant le démarrage du car
- Se munir de la liste des enfants, des bons nécessaires au règlement de la sortie
- S'assurer d'une répartition rationnelle des animateurs dans le car (pas tous les animateurs ensemble en cas d'évacuation d'urgence)
- Les normes d'encadrement restent les mêmes 1 pour 8 (- de 6 ans) et 1 pour 12 (+ de 6 ans)

↳ Mini bus ou véhicule :

- La désignation d'un chef de convoi
- Liste de pointage des enfants
- Aucune personne ne doit être transportée debout
- Le comptage des enfants un à un à chaque montée
- La vigilance aux points d'arrêt, sur le temps de conduite du chauffeur et les vitesses à respecter.
- Obligation du port de la ceinture (chaque siège muni d'une ceinture de sécurité ne peut être occupé que par une seule personne).
- Interdiction de transporter un enfant de moins de 10 ans à l'avant du véhicule, sauf si toutes les places arrières sont déjà occupés par des enfants. Dans ces circonstances, toujours installés les enfants les plus grands (en taille) à l'avant. Les enfants de moins de 10 ans doivent disposer d'un système de retenue homologué adapté à leur taille et à leur poids.

Si possible : adopter un encadrement dissociant les rôles de conducteur et d'animateur. Le conducteur ayant son attention mobilisée sur la conduite du véhicule, il revient à l'animateur de surveiller les enfants. Le taux d'encadrement pour ce type de déplacement est donc de 2 personnes : un conducteur et un animateur pour 7 mineurs.

Déplacement à pieds

Un groupe circulant sur une route est considéré comme un véhicule. Il doit donc se déplacer sur la droite de la chaussée, et rester groupé. Les animateurs se placent aux extrémités.

Eviter les grands groupes (20 mètres de convoi maximum)

Pour traverser, les animateurs se placent au milieu de la chaussée, les enfants passent entre les animateurs

Déplacement à vélo

Lors d'un déplacement à vélo avec des mineurs, il est impératif de respecter le taux d'encadrement exigé dans le cadre des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM). En aucun cas, il ne devra être inférieur à 2 animateurs - 1 devant et 1 derrière - et cela, même à faible effectif.

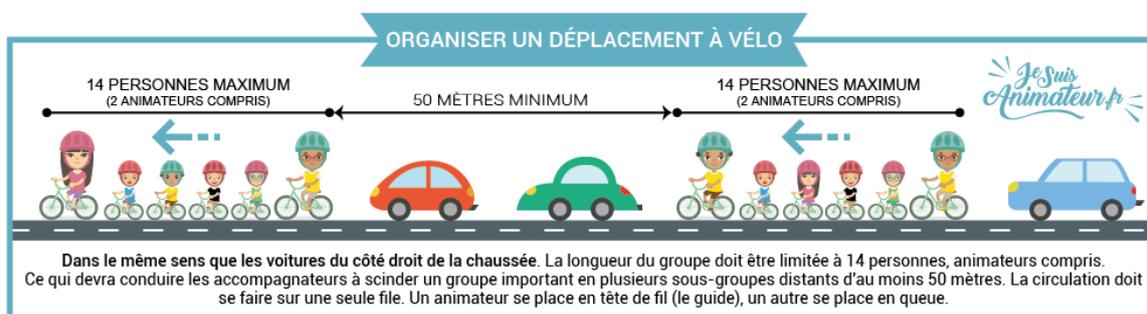
Toute sortie doit au préalable faire l'objet d'un repérage d'itinéraire qui sera ensuite transmis au directeur de la structure. L'itinéraire prévu doit tenir compte de l'âge, de la résistance et de l'endurance des participants.

Lorsqu'une chaussée est bordée d'emplacements réservés aux vélos (pistes cyclables, bandes cyclables, voies de bus ouvertes aux vélos), les cyclistes sont tenus de les utiliser (dans le sens de la circulation). Lorsqu'il ne leur est pas possible d'utiliser les emplacements qui leur sont réservés ou en l'absence de ceux-ci, les cyclistes peuvent emprunter les autres parties de la route en prenant les précautions nécessaires.

Prévoyez un encadrement d'au minimum deux animateurs : un devant, en « chef de file », qui règle l'allure, indique les changements de direction, les ralentissements, les arrêts, les obstacles, ordonne la remise en file indienne lorsque le groupe va être croisé ou lorsque la visibilité l'impose un autre à l'arrière, en « serre-file », qui ordonne la remise en file indienne lorsque le groupe va être dépassé.

L'état du matériel doit être vérifié avant chaque sortie (notamment l'avertisseur sonore, l'état des roues et des freins). Les vélos devront être équipés d'un avertisseur sonore, d'une plaque métallique de propriété et de dispositifs réfléchissants (une lumière jaune ou blanche à l'avant, un feu rouge à l'arrière). Le port d'un gilet rétro-réfléchissant de haute visibilité est obligatoire pour tout cycliste circulant hors agglomération par mauvaise visibilité, à fortiori de nuit. Le port d'un casque adapté est quant à lui fortement recommandé.

Lors du déplacement : Il est fortement recommandé de s'équiper d'une trousse de réparation (pompe, rustines) et d'accessoires de sécurité (brassards, gilets, etc.). Le code de la route doit être scrupuleusement respecté.



Baignade

Les baignades sont autorisées seulement dans les piscines et lieu de baignades aménagées (base de loisirs) :

L'animateur doit :

- Signaler la présence du groupe au responsable de bassin.

- Se conformer aux consignes de ce responsable.
- Respecter les signaux de sécurité en vigueur (drapeaux rouge, vert.)
- En piscine, les enfants seront équipés de ceintures ou brassard s'ils n'ont pas de brevet de natation

Les normes d'encadrement en vigueur :

- 1 animateur pour 8 enfants au dessus de 6 ans et 1 animateur pour 5 enfants pour les enfants de moins de 6 ans.

L'existence d'un service de surveillance local ne décharge ni le directeur, ni les animateurs de leurs responsabilités (responsabilités civile et pénale). Les animateurs ont une obligation de surveillance.

Toute activité baignade doit être encadrée par un animateur diplômé (SB, BNSSA, BEESAN, BEES natation, MNS)

Tout manquement aux règles de sécurité, est considéré comme faute grave et pourra être un motif de prise de sanctions immédiates.

Cigarettes, alcool et drogues

Cigarettes :

Il n'est pas permis de fumer en présence des enfants.

Il n'est pas permis de fumer dans des locaux accueillant des jeunes de moins de 16 ans, que les enfants y soient présents ou non (salles d'activités, salles à manger, infirmerie, cuisine, véhicules de transport en commun...) Décret n°92-478 du 29 mai 1992

Alcool /drogues :

Il n'est pas permis de boire de l'alcool avant et pendant les temps de travail ou de consommer des substances illicites.

Hygiène alimentaire

Pendant les activités de cuisine ou pendant le service des repas, les animateurs veillent à ce que les enfants et eux mêmes se soient efficacement lavé les mains.

Désinfection des surfaces utilisées pour cuisiner.

Les réfrigérateurs doivent avoir une température inférieure à 4°C et un thermomètre doit y être présent en permanence.

Les animateurs doivent veiller à conserver 100g d'échantillon du plat cuisiné dans un contenant fermé pendant 5 jours au froid.

Inscription des dates d'ouverture sur les produits entamés.

Pour les pique-niques, le transport en glacière est obligatoire. Prévoir les bacs de congélation en quantité suffisantes.

CONCLUSION

Nous essayerons dans la mesure du possible de suivre le projet pédagogique mais l'écrit et la pratique sont deux choses différentes. Par la pratique, nous évaluerons la faisabilité du projet et nous en améliorerons les manques. Le domaine de l'animation n'est pas figé, nous sommes en constante évolution. Cependant nous garderons en tête que les journées des enfants doivent être comme des jeux pleins d'aventures, de rires et de découvertes nouvelles, où le plaisir, l'imagination et la créativité en seront les mots clefs.

ANNEXES

Evaluation animateur (mi stage)

Nom Prénom :

COMMENT JE ME SENS ?

	Mal	Pas très bien	Assez bien	Bien	Très bien
Physiquement					
Moralement (les règles et valeurs en usage dans l'accueil de loisirs me correspondent)					
Affectivement (sentiments ou émotions que je ressens)					
Compréhension (Ai-je parfois un peu de souci pour comprendre ?, Suis-je parfaitement à l'aise avec tout ce qui se dit ?)					
Par rapport à la direction					
Par rapport aux collègues de travail					
Par rapport à la vie quotidienne de l'accueil					
Par rapport aux activités					
Par rapport aux enfants					

Je cite deux éléments dont je n'avais pas conscience et que j'ai découverts depuis le début du stage :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Le stagiaire et le directeur identifient ensemble :

- les points forts montrés jusqu'à présent au cours du stage pratique
- les points d'attention dans la poursuite du stage pratique

Points forts	Progrès à faire

Evaluation animateur (fin de stage)

	Intitulés	-	=	+	++	observations
	NOM :					
	PRENOM :					
SAVOIR THEORIQUE	Tu connais le projet pédagogique de la structure et l'a respecté					
	Tu connais le développement de l'enfant et ses besoins par tranche d'âge					
	Tu connais l'essentiel de la réglementation en matière d'accueil de mineurs					
	Tu travailles avec une méthodologie de projet (fiche d'activité)					
SAVOIR ETRE	Avec les enfants					
	Tu parviens à te faire comprendre des enfants					
	Tu es reconnu par les enfants comme animateur et adulte responsable					
	Tu es à l'écoute des enfants					
	Avec l'équipe d'animation					
	Tu communique (tu t'exprimes, donne ton avis en petits et grands groupes, tu argumentes, tu écoutes...)					
	Tu participes activement à la préparation et/ou réunion					
	Tu es force de proposition (proposition d'activités, de thèmes, de sorties...)					
	Tu t'impliques dans tous les temps de vie de l'accueil de loisirs (activités, repas, vie quotidienne...)					
	Tu as su trouver ta place dans l'équipe d'animation					
	Tu sais demander des conseils aux animateurs expérimentés en cas de besoin					
	Tu tiens compte des consignes, remarques, conseils donnés par l'équipe					
	Tu as trouvé ta place lorsque tu co-animes une activité avec un autre animateur.					
	Avec les parents					
	Tu es accueillant et attentif lors de l'arrivée des parents (matin et soir)					
	Tu as su répondre aux demandes des parents					
	Aspect personnel					
	Tu fais preuve de dynamisme					
	Tu sais poser des questions en cas de besoin					
	Tu es ponctuel					
	Tu sais faire des choix					
	Tu sais gérer ton propre rythme (fatigue par exemple)					
	Tu as respecté les règles de vie et de fonctionnement de l'équipe et de l'accueil de loisirs					
Tu es une référence pour les enfants (vocabulaire, tenue vestimentaire, respect des personnes et du matériel...)						
Tu sais passer le relai quand le besoin se fait sentir						
SAVOIR FAIRE	Santé et sécurité					
	Tu as su faire respecter les règles de vie :					
	- A l'intérieur					
	- A l'extérieur					
	- En déplacement					
	- En sortie					
- Pendant les repas						

Tu assures ta propre sécurité et celles des autres personnes dans les activités de l'accueil de loisirs (déplacement, animation, temps informel, repas, vie quotidienne...)					
Tu sais apporter les soins basiques en cas de petits accidents (coups, désinfection, pansement...)					
Tu apportes aux enfants ce dont ils ont besoin sur le plan affectif (réconfort, écoute...)					
Tu as su gérer les différents conflits					
Tu as su mettre en place les sanctions appropriées					
Les activités	-	=	+	++	observations
Tu adaptes l'activité à l'âge des enfants					
Tu adaptes les activités aux conditions météorologiques					
Tu adapte l'activité à la fatigue des enfants					
Tu anticipes et prépares les activités					
Tu t'impliques dans l'activité					
Tu sais gérer un temps calme					
Tu Sais gérer un temps de repas					
Tu sais gérer un temps d'activité manuelle					
Tu sais gérer un temps d'accueil					
Tu sais gérer le matériel nécessaire aux activités					
Tu sais gérer et préparer un temps de sortie					
Tu sais gérer un petit jeu d'extérieur					
Tu sais gérer un petit jeu d'intérieur					
Tu as participé activement à la préparation et réalisation d'un grand jeu					
Tu sais motiver ton groupe lors des activités					
Tu sais improviser des activités lors de temps informels					
Tu fais preuve d'originalité dans les activités et animation proposées					
Tu as capable de prévoir l'organisation de A à Z d'une activité prévue (matérielle, temporelle, spatiale...)					
Tu sais passer les consignes, les règles du jeu aux enfants					
Tu prends part au rangement de l'accueil de loisirs après les activités, à la fin de la journée					
Tu connais des chants, des petits jeux, des activités ou sais te documenter selon les besoins					
Tu sais créer un imaginaire (décor, ambiance, déguisements, jouer un rôle, histoire...)					

QUESTIONS COMPLEMENTAIRES

Je cite les deux temps d'animation ou temps de travail dont le contenu m'a le plus intéressé :

.....

Je cite les deux temps d'animation ou temps de travail dont le contenu m'a le moins intéressé :

.....

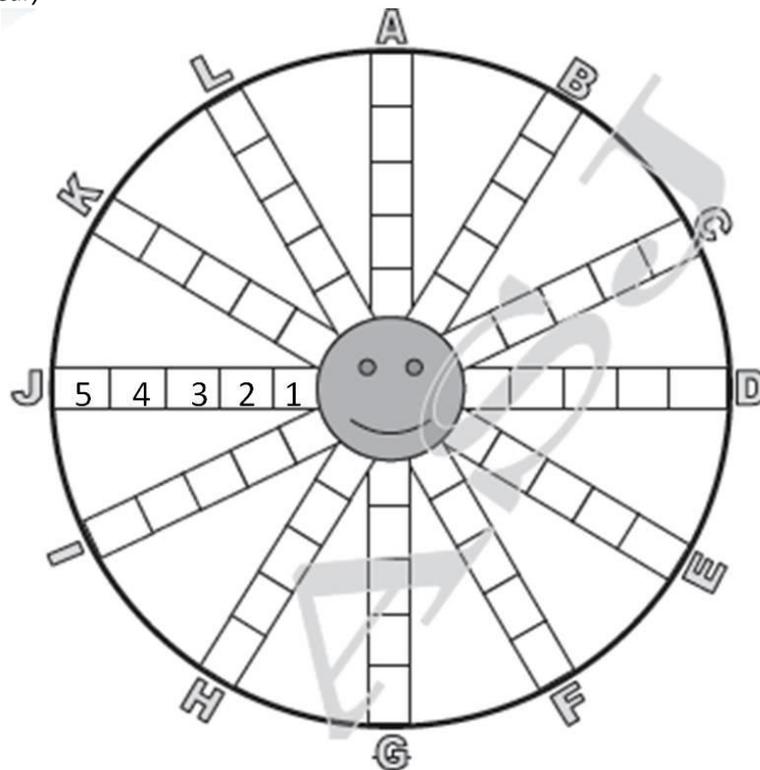
Me suis-je senti dépassé à certains moments ? oui non

Si oui, lesquels et pourquoi ?

.....

Des choses à améliorer :

JE DONNE MON AVIS : Pour compléter ce bilan, grisez le nombre de cases correspondant à votre avis (1 : le moins bon, 5 : le meilleur)



- A. Je donne mon appréciation globale sur le stage
- B. Les contenus théoriques apportés par l'équipe étaient intéressants
- C. J'ai recueilli des informations utiles
- D. J'ai l'impression d'en savoir assez pour aborder ma fonction d'animateur
- E. J'ai l'impression d'avoir appris des techniques d'animation
- F. J'ai l'impression d'avoir travaillé de manière autonome sur certains projets d'activités
- G. J'ai l'impression d'avoir appris de nouveaux jeux, des chants et d'avoir complété efficacement mon savoir faire
- H. J'ai l'impression d'avoir évolué dans l'animation avec cette expérience
- I. J'ai l'impression d'avoir développé des capacités personnelles
- J. J'ai l'impression d'avoir des capacités pour mieux travailler en équipe
- K. Je donne mon sentiment sur l'état d'esprit et la vie de groupe du centre
- L. Je donne mon impression sur les conditions matérielles du centre

BILAN ACCUEIL DE LOISIRS

Thèmes	Points positifs	Points négatifs	Autres commentaires
Activités (thème, matériel, adapté à l'âge, l'effectif, difficultés rencontrées, déroulement ...)			
Restauration (gestion du service, effectifs, organisation, personnel...)			
Matériel et locaux (matériel cassé, usagés, proposition d'achat, organisation du rangement...)			
Parents (relations, problèmes, accueil, signatures, questions...)			
Enfants (relationnel, questionnement, comportement ...)			

Organisation des journées (rythmes, pauses, heures, répartition des temps, accueil, départs...)			
Sorties (qualité intervention, organisation, transports ...)			
Entretien (locaux, matériel, relation...)			
Equipe d'animation (ambiance, relation avec le directeur/animateurs, planning, problèmes...			
Autres			
Souhais, améliorations			

